

**Bureau restreint**

**Relevé de validation**  
**Bureau restreint du 16 juillet 2008**

Étaient présents lors de la séance :

**ULP** : Yves Larnet, Sylvie Lefèvre-Dalbin

**UMB** : Michel Deneken, Jean Philippe Halter

**URS** : Claudine Wernert,

**Inter-U** : Florent Baulieu, Anne Goudot, Josette Soulas

**Deloitte** : Ollivier Lenot, Pierre-Anfré Vaquin

**Rapporteurs** : Anne Goudot, Florent Baulieu

Le compte rendu de la séance et les documents instruits sont disponibles sur le site intranet du projet.

## Conduite globale du projet

- ▶ **Audit EUA de septembre** : Il est proposé de cibler la réunion « Projets critiques » prévue le lundi 15 septembre avec les experts de l'EUA sur les projets Finances et RI. La cellule de coordination prendra contact avec les porteurs de ces projets pour déterminer s'ils en sont d'accord et s'ils sont disponibles.

- ▶ **Stratégie de communication pour l'automne** :

En complément de la stratégie de communication déjà discutée en comité de pilotage le 7 juillet, les points suivants sont abordés :

- ◆ Est retenue la possibilité de renforcer la circulation de l'information par la diffusion d'une newsletter hebdomadaire, éventuellement intégrée au nouveau bulletin électronique de l'UdS (si celui-ci est bien mis en place au début de l'automne). Reprenant les différentes informations du projet regroupées par thèmes, ce nouveau média devra être produit en ciblant les actualités présentant le plus d'intérêt pour les personnels. Anne Goudot identifiera, dans les brèves rédigées par la cellule de coordination et le service de communication, celles qui nécessiteront une validation du bureau restreint.
- ◆ Dans le souci d'éviter un effet de saturation dans la circulation de l'information en automne, une partie des informations, notamment pour ce qui concerne les ressources humaines, devra être communiquée lors de réunions avec les chefs de services. Ceux-ci seront ensuite chargés de relayer l'information auprès de leur personnel. Une première réunion avec les chefs de services pourrait ainsi être prévue entre le comité de pilotage du 27 octobre et la commission technique paritaire du 3 novembre.
- ◆ Divers modifications sont proposées au texte soumis par le service de communication en vue d'une diffusion vers les étudiants : mettre plus en avant le fait que la création de l'Université de Strasbourg aura peu d'impact en 2008-2009 sur le vécu des étudiants ; rappeler que les étudiants peuvent obtenir de l'information auprès de leur composante ; éviter la confusion entre les différents sites internet et celui du projet (en inversant l'ordre de citation dans le texte) ; enlever la mention « (jusqu' au 1<sup>er</sup> janvier 2009) » pour le site [demain.unistra.fr](http://demain.unistra.fr) ; ajouter systématiquement le féminin quand c'est possible [exemple : étudiant(e)].

- ▶ **Macro et retro planning** :

- ◆ Il est convenu d'apporter les modifications suivantes au macro planning : remplacer « plan campus » par « Opération Campus » ; supprimer la mention « schéma directeur immobilier » de la ligne « Opération Campus » : en effet, ce schéma directeur sera proposé dans le cadre de la politique immobilière de l'Université de Strasbourg et non dans celui plus restreint de l'opération campus ; supprimer le point d'interrogation dans la mention « Mise en place des Collégiums ».
- ◆ Concernant le retro-planning, il est rappelé l'importance d'avoir au plus tôt une localisation géographique pour l'agent comptable.

- ▶ **Matrice des risques** : Sur la suggestion du président A. Beretz, rapportée en séance par sa directrice de cabinet Sylvie Lefèvre-Dalbin, il est convenu d'intégrer à la matrice des risques le risque de non appropriation du projet par la communauté universitaire.

- ▶ **Partenariat avec les collectivités** : Est débattue en séance l'opportunité de proposer aux présidents d'organiser en automne un séminaire avec les collectivités territoriales et locales, pour identifier avec elles les partenariats à développer en priorité sur le projet UdS. Les membres

conviennent finalement qu'une réunion avec les collectivités ciblée sur le plan de communication externe suffirait, compte tenu du contexte chargé des trois mois précédant la création de la nouvelle université. Le renforcement éventuel des partenariats avec les collectivités serait ainsi laissé à la future équipe présidentielle de l'Université de Strasbourg.

## Questions diverses relatives aux projets

- ▶ **Jeu partiel de fiches action du plan de communication** : Le plan de communication proposé n'est pas discuté en séance, puisqu'il s'agit d'une version non définitive. La version finale sera soumise à validation à la fin du mois d'août. Les fiches instruites en séance par le bureau restreint sont uniquement celles qui ne peuvent attendre septembre pour être mises en œuvre : il s'agit donc d'une étape de validation intermédiaire dans le plan de communication de l'Université de Strasbourg.
  - ◆ Fiche action n°2 : La mise en place d'un journal électronique est validée et devrait être effective dans le courant de l'automne. Il est également souhaité qu'à terme une version papier soit disponible. L'ULP cessera la publication de son bulletin interne dès la publication de ce nouveau journal.
  - ◆ Fiche action n°3 et n° 15 : Il est convenu que ces fiches action, respectivement relatives à l'intranet et l'internet de la nouvelle université, seront reprises, affinées et mises en cohérence par le chef de projet multimédia Damien Braun dès son arrivée le 25 août, de manière à proposer un cadrage unique et cohérent du projet Internet/intranet/ENT. Concernant la proposition de comité éditorial soumise par le service de communication : pour l'intranet, les membres présents suggèrent que siègent un représentant du service de la recherche, de la formation, des relations internationales et des ressources humaines, ainsi qu'un secrétaire général (en alternance sur les trois universités) ; pour l'internet, il est suggéré que le comité éditorial compte un représentant du CNRS. Ils proposent toutefois que cette composition soit préalablement approuvée par le chef de projet multimédia, et soit mentionnée dans le dossier de cadrage qui sera finalisé en septembre.
  - ◆ Fiche n°5 : La fiche est validée.
  - ◆ Fiche n°12 : Il est convenu de n'engager la communication sur le logo qu'une fois celui-ci validé et rendu disponible pour le déploiement. La fiche devra être modifiée en ce sens.
  - ◆ Fiche 14 : La fiche est validée, mais les membres présents préconisent fortement le recours aux compétences internes pour la conception du document (notamment chez les infographistes de l'imprimerie UMB, dont la qualité du travail a pu être appréciée par plusieurs des membres du bureau restreint), compte tenu des délais très courts.
  - ◆ Fiche 16 : L'opération proposée est validée.
  - ◆ Fiche 17 : Les membres proposent de réviser la fiche en renforçant le rôle de partenaire indispensable des collectivités locales. Celles-ci devraient être invitées à prendre en charge une grande partie, voire la totalité, des coûts afférents. Une réunion de renforcement du partenariat sur le plan de communication externe du projet, avec les collectivités territoriales et locales devra être organisée au plus tôt en automne. Il est par ailleurs souligné qu'un travail de définition de l'image, ciblée sur les différents publics de l'Université, est un pré-requis indispensable à une « bonne » campagne promotionnelle sur la création de l'Université de Strasbourg. Le bureau restreint entamera ce travail d'esquisse d'un « argumentaire Université de Strasbourg » ciblé lors de son séminaire du 5 septembre, avec une séance de brainstorming sur la question.

- ▶ **Projet CAPE** : Les membres présents invitent les porteurs de projet à préciser le dossier de cadrage soumis à l'instruction du bureau restreint, en détaillant plus avant les activités qui vont être entreprises, et notamment les acteurs consultés à chaque étape.
- ▶ **Projet Dispositif de Recherche** : Il est convenu d'inviter les porteurs de ce projet à intégrer la nécessité de sensibiliser les chercheurs à bien insérer dans leurs publications l'adresse de l'Université de Strasbourg.